



Signataire : Matthieu Jotterand

Date de dépôt : 25 août 2025

Question écrite

Planification du personnel de santé : comment s'assurer que celui-ci est présent en quantité suffisante ?

La qualité des établissements de soin, et donc du système de santé en général, est essentielle. La présence d'un personnel en nombre suffisant est évidemment un critère prépondérant. Dans les nombreux établissements, de taille parfois conséquente, la planification des besoins semble une tâche cruciale.

Mes questions sont donc les suivantes :

- *Comment est établie la planification des besoins de personnel des HUG et des autres établissements publics, y compris les EMS ?*
- *Existe-t-il des ratios pour déterminer le personnel nécessaire et, le cas échéant, sur quel(s) critère(s) sont-ils basés (par lit, par unité, autre... ?) et quelle(s) catégorie(s) de personnel/fonctions couvrent-ils ?*
- *Toujours dans l'hypothèse où ces ratios existent, reposent-ils sur une base légale ou réglementaire, ou s'agit-il uniquement de directives internes aux établissements ? Dans quelle mesure sont-ils contraignants et un suivi est-il réalisé sur cette base ?*
- *Existe-t-il des indices de qualité comparables pour les établissements privés ? Si oui, comment les établissements publics se positionnent-ils en comparaison avec ceux-ci ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.